

Dissertation : Role de la doctrine dans la jurisprudence?

Par **elodierose**, le **06/12/2011** à **18:21**

Bonjour/bonsoir, j'aurais besoin d'un coup de main pour une dissertation: Le rôle de la doctrine dans la jurisprudence ?
Je pensais détaillé les définitions de doctrine et jurisprudence et établir le rôle de chacune;
Cependant je ne parviens pas à trouver un plan concret..
Pourriez- vous m'aider ?
[smile17]

Par **Yn**, le **06/12/2011** à **18:24**

Utilise la [s]fonction recherche[/s], des sujets similaires ont été traités cette semaine.

Par **elodierose**, le **06/12/2011** à **18:27**

J'ai déjà regardé mais je n'ai rien trouvé, les sujets ont été supprimé.

Par **pierre44**, le **07/12/2011** à **20:28**

je vois que je ne suis pas le seul a plancher sur cette super disserte.. si tu a trouvé des idées intéressantes merci de m'en faire part! :)

Par **tyty**, le **08/12/2011** à **00:32**

bonjour

Sans être un expert je pense qu'il sera dans un premier temps utile de redéfinir le rôle du juge, son impact vis à vis de la jurisprudence d'une part et de la doctrine d'autre part , ça peut paraître bateau mais se sera un bon début !

Je vous suggère de rappeler le rôle du juge, comment applique t'il ses prérogatives afin de montrer que le plus souvent il va se référer à la loi et non à la doctrine. Ici aussi on peut se demander si la loi n'est pas le fruit de la doctrine... enfin la je vais un peu loin sans doute !
En tout cas le juge bénéficie d'un pouvoir d'interprétation, en droit pénal il applique la

méthode d'interprétation stricte qui s'avère être plus précisément exégétique en France, en d'autres termes le juge ne se contente pas d'appliquer un texte mais et notamment lorsque ce dernier n'est pas claire il peut se référer à la personnalité de l'individu, aux bonnes moeurs et ici on se rapproche de la doctrine n'es pas !
Sinon interrogez vous sur la place de la coutume dans notre droit pour aborder le sujet avec d'avantage de claire voyance !

Dernière petite idée, mettez en avant des courants doctrinaux pour illustrer vos propos comme le positivisme par exemple c'est surrement pas le plus important mais un petit exemple ou deux concrètement appliqués ne font jamais de mal sur une copie...

Je ne prétend pas maîtriser votre sujet bien loin de là mais ce sont les quelques idées qui me viennent à l'esprit. Peut être que quelqu'un va m'annoncer que je vous envoie dans la mauvaise direction ou va compléter mes dire en tout cas ce qui est sur c'est qu'il s'agit là d'un sujet assez ouvert alors cherchez bien et bon courage

Par **Camille**, le **08/12/2011** à **09:24**

Bjr,
[citation]J'ai déjà regardé mais je n'ai rien trouvé, les sujets ont été supprimé.
[/citation]
Non. Cherchez mieux. [smile33]

Par **Camille**, le **08/12/2011** à **09:40**

Bonjour,
[citation]Sans être un expert[/citation]
[citation]Sans être un expert[/citation]
Supprimez un deux vos deux messages identiques, SVP.

[citation] enfin la je vais un peu loin sans doute !
[/citation]
Non, pour moi, vous vous posez les bonnes questions.

[citation]avec d'avantage de claire voyance !
[/citation]
Normalement, on écrit "clairvoyance" en un seul mot. Mais finalement, j'aime assez votre "déviation étymologique".
Sachant qu'ici "voyance" ne serait pas à prendre au sens d'Elizabeth Tessier...
Et plutôt d'accord sur le reste.
Une chose est certaine. Un juge n'a absolument pas le droit de motiver son jugement en disant "c'est comme ça et pas autrement, c'est la doctrine qui le dit"...

[citation]en tout cas ce qui est sur c'est qu'il s'agit là d'un sujet assez ouvert
[/citation]

Sujet qu'à mon humble avis, on aurait tout aussi bien pu écrire : "Rôle de la jurisprudence dans la doctrine"...

[smile33]

Avec "rôle" plutôt dans le sens de "influence".

D'ailleurs, "multi repetita placent", avant de discuter des relations entre doctrine et jurisprudence, encore faudrait-il déjà s'entendre sur ce qu'on appelle exactement "doctrine" et "jurisprudence". Ce qui fait que ce genre de discussions tourne toujours un peu à la mayonnaise juridique qui refuse de prendre...

Pour reprendre une analogie culinaire. [smile3]

Par **tyty**, le **08/12/2011** à **10:29**

haha merci pour la leçon d'orthographe toujours utile ^^

Désolé pour le double poste je n'ai pas fait exprès et par la même occasion merci de l'avoir retiré !

Cordialement